L'ÉCHO DE SAINT-CHRISTOPHE



SOMMAIRE

L'ÉDITO DU MAIRE

L'édito du Maire	p. 2
Infos communales	p. 3-4-5 6-7-10
Budget	p. 8-9
Infos diverses	p.11-12
Infos associations	p. 13-14 15-16-17
Infos école	p. 18
Mémento	p. 19-20-21
Horaires des bus	p. 22-23
Horaires divers et numéros de téléphone utiles	p. 24

RUBRIQUE

Commission du Bulletin Municipal :

Mme ZELMAR Nadine
M. LAVALADE Vincent
Mme JONES Valentine
M. GERVAIS Thomas
Mme SIMONNEAU Adeline
M. BOURDEAU Jérôme

Chacun de vous peut participer à ce bulletin en communiquant idées, informations, renseignements au secrétariat de la Mairie ou à la responsable de publication un mois avant sa parution.

Impression: Mairie

<u>Responsable publication</u>: <u>Commission municipale</u>

Mise en page: Karine LAVERGNE

Dépôt légal: n° 1078

Numéro 126



Ce début d'année 2020 restera marqué dans tous les esprits. Le premier tour des élections municipales s'est déroulé le dimanche 15 mars et le 16 mars, le confinement est annoncé par le Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, sous la forme d'une allocution télévisée. Dans ce contexte inédit, le nouveau conseil municipal initialement prévu le 21 mars n'a pas pu

être mis en place, laissant la population dans un sentiment d'interrogation. Pour compléter le dispositif et faire face à la crise sanitaire, provoquée par l'épidémie de Covid-19, un état d'urgence sanitaire a été déclaré le 23 mars 2020.

C'est dans cette situation que les deux équipes municipales ont travaillé main dans la main pour assurer la continuité des services.

L'installation du conseil municipal le 25 mai 2020 a donné suite à l'élection du maire et des adjoints.

Votre municipalité s'est efforcée de répondre à vos demandes. Une activité adaptée à la situation, avec ses contraintes, a permis le fonctionnement de l'administration générale. Nous pouvons remercier tous nos agents pour leur dévouement et leur implication.

Nous avons tous apprécié notre cadre de vie rural tout en bénéficiant des services de l'agglomération Rochelaise.

Nous avons également pu bénéficier de l'aide de bénévoles pour répondre à des demandes particulières.

Les préoccupations individuelles et les actes d'incivilités qui sont réapparus ne doivent pas nous faire oublier l'élan de solidarité révélé pendant le confinement.

Conscient que nous venons tous de vivre une période difficile et éprouvante il nous faut aujourd'hui faire preuve de patience et d'indulgence.

Le retour à une situation normale demandera un certain temps et dépendra de l'évolution de la pandémie.

Restons mobilisés et vigilants dans un contexte qui reste incertain.

Vous pouvez compter sur notre implication pour représenter vos intérêts et veiller au développement de notre commune dans cet environnement naturel privilégié.

Je remercie l'équipe sortante pour tout le travail accompli et plus particulièrement le Maire Jean-Claude Ardouin, pour son soutien et son implication indéfectible à la vie communale.

Très bel été à tous, soyez prudents, prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire, Philippe CHABRIER.

INFOS COMMUNALES

Elections municipales

Le 15 mars dernier, vous avez élu une nouvelle équipe municipale. Le scrutin a été marqué par une faible participation à laquelle le risque sanitaire et l'absence d'une seconde liste ont largement participé. Malgré cela, les quinze membres de notre équipe, renouvelée pour moitié, sont pleinement motivés et engagés au service des habitants de Saint-Christophe. Ensemble, nous nous emploierons à accompagner le développement de notre commune en veillant à préserver son identité et sa qualité de vie.



De gauche à droite : Thomas Gervais, Luc Paillou, Marie-Claude Gros, Gaëlle Dillerin, Vincent Lavalade, Philippe Besson, Nadia Grenon, Valentine Jones, Philippe Chabrier, François Planchet, Alexandra Bourg, Adeline Simonneau, Jérôme Bourdeau, Florent Gauthier, Nadine Zelmar Photo réalisée en janvier 2020

Le Conseil Municipal du 25 mai 2020 a permis d'élire Philippe Chabrier Maire de la commune à l'unanimité. Sur sa proposition, Vincent Lavalade, Nadine Zelmar, Luc Paillou et Valentine Jones ont été élus aux fonctions d'Adjoints.

Pour préparer les affaires soumises au conseil, l'équipe municipale est organisée en commissions, qui étudient les dossiers, proposent des améliorations et émettent des avis qui sont ensuite soumis à l'approbation du conseil municipal. Si le Maire est naturellement membre de chacune d'elles, les membres du conseil se sont répartis dans les différentes commission ainsi constituées :

Voirie: L. Paillou, V. Lavalade, J. Bourdeau, P. Besson, T. Gervais, M.C. Gros, F. Planchet

Cours d'eau : V. Lavalade, L. Paillou, P. Besson, J. Bourdeau

Cadre de vie, développement durable, transport : N. Zelmar, V. Lavalade, V. Jones, P. Besson, A. Simonneau, J. Bourdeau, A. Bourg

Accessibilité, établissements recevant du public : V. Lavalade, N. Zelmar, T. Gervais, F. Gauthier, G. Dillerin, A. Bourg

Finances: L.Paillou, V. Lavalade, P. Besson, G. Dillerin, A. Bourg

Matériels: L. Paillou, V. Lavalade, M-C. Gros, P. Besson, F. Gauthier, F. Planchet

Bâtiments, urbanisme: V. Lavalade, L. Paillou, N. Zelmar, M-C. Gros, P. Besson, F. Gauthier, F. Planchet, J. Bourdeau, A. Bourg

Associations, culture, fêtes et cérémonies : L. Paillou, N. Zelmar, N. Grenon, A. Simonneau, F. Planchet Communication, bulletin : N. Zelmar, V. Lavalade, V. Jones, T. Gervais, A. Simonneau, J. Bourdeau

Vie scolaire, enfance, jeunesse: V. Lavalade, V. Jones, N. Grenon, A. Simonneau

Restauration scolaire: V. Jones, V. Lavalade, N. Grenon, A. Simonneau

Cimetière: N. Zelmar, L. Paillou, N. Grenon, F Planchet

CCAS: Président P. Chabrier, membres: V. Jones, N. Grenon, A. Simonneau, P. Besson

Commission appel d'offres (membres élus) titulaires : P. Besson, A. Bourg, F. Gauthier – suppléants : F. Planchet, G. Dillerin, A. Simonneau

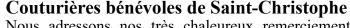
MERCI!

Les Saint-Christophois-e-s solidaires

La période du confinement a vu naître des initiatives solidaires, qui se sont multipliées au fil du temps. Vous êtes nombreux à vous être mobilisés pour proposer votre aide ou adapter vos comportements :

- Confection de masques en tissu dans le cadre des couturières bénévoles ou individuellement, pour vos familles, vos voisins...
- Mise en place et organisation de livraisons des commerçants, qui ont su s'adapter et innover pour permettre l'approvisionnement de l'ensemble de la population, y compris des plus fragiles d'entre nous, et maintien d'un accueil physique dans de bonnes conditions sanitaires,
- Actions pour nos commerces, en achetant et consommant local, en relayant leurs initiatives et propositions d'adaptation,
- Par de petits actes : courses alimentaires, livraisons, fourniture d'attestation ou simplement prise de nouvelles, en particulier auprès des plus fragiles : autant d'initiatives qui revêtent une grande importance dans une période aussi compliquée.

Un grand MERCI pour votre mobilisation et souhaitons que cette solidarité et cette attention perdurent et continuent de nous animer pour bien vivre notre village.



Nous adressons nos très chaleureux remerciements à Joy, Jocelyne, Marianne, Colette, Lysiane, Agnès, Sylvie, Claudie et Josiane, qui ont spontanément proposé leur aide et confectionné bénévolement des masques en tissu pendant le confinement et au-delà. Grâce à leur engagement et leur générosité, un stock de masques a été constitué pour être distribué aux personnes les plus fragiles.

Nous remercions également l'ensemble des bénévoles qui ont aidé à la distribution de ces masques et qui ont participé à des actions de solidarité tout au long de la crise sanitaire.

Commerces

Dans le cadre de cette période inhabituelle, nous tenions à remercier, féliciter et encourager les commerçants de Saint-Christophe. Les commerces du bourg, mais aussi les artisans et entrepreneurs du village ont été impactés par la crise sanitaire.

La période de confinement a eu des conséquences différentes pour chacun, mais tous se sont investis sans réserve et se sont adaptés pour offrir ces services de proximité si précieux pour nous tous, pendant le confinement mais aussi après.



La boucherie, le Vival et la boulangerie, commerces alimentaires, sont restés ouverts durant le confinement et se sont adaptés aux besoins des habitants : en fournissant plus pour la boulangerie davantage sollicitée pendant le confinement, en augmentant les livraisons à domicile pour la Boucherie d'Antan et le Vival.

Le restaurant "Au Faitout", qui a dû fermer au début du confinement et a beaucoup souffert de cette période, a modifié à la réouverture ses menus, ses modalités d'ouverture. Il propose un « Drive » sur



commande et a rouvert le midi, en mettant en place toutes les mesures sanitaires nécessaires. Conscients des difficultés rencontrées par leurs propriétaires, la municipalité reste attentive à leur situation et leur garantit son accompagnement dans cette période compliquée.

Tous remercient par ailleurs leur clientèle pour leur présence, leur compréhension et leur respect des consignes imposées par la situation.

Personnel municipal

Comme dans toutes les structures, le personnel communal a dû adapter son activité selon que la continuité d'un accueil était possible ou la contrainte des locaux. Ainsi, si certains n'ont pu assurer leur travail, car incompatible avec les mesures de confinement et impossible à transférer, d'autres ont pu se rendre à leur bureau par roulement ou en adaptant leurs horaires et la continuité de l'administration de la commune a ainsi été assurée. Nos deux agents techniques et l'apprenti qui les accompagne, en revanche, ont tenu leur poste durant toute la période du confinement, exerçant leurs tâches habituelles : entretien des espaces verts, paillage, nettoyage de fossés, évacuation de dépôts sauvages etc.. Ils ont pourtant également assuré toutes les tâches induites par les mesures sanitaires à appliquer : aménagements provisoires, désinfection des matériels et véhicules, pose de distributeurs de papier et savon à chaque point d'eau, réorganisation des espaces d'accueil de l'école etc.

Pour leur engagement et leur capacité d'adaptation, l'ensemble de l'équipe municipale adresse ses plus vifs remerciements à l'ensemble des agents.

Bilan distribution des masques

La distribution des masques aux habitants s'est déroulée en deux temps :

- Une livraison au domicile des personnes les plus vulnérables a été effectuée par les élus. Près de 150 personnes ont ainsi reçu chacune deux masques : celui fourni par le département, et un masque supplémentaire confectionné par les couturières bénévoles.
- Une permanence de bénévoles, assurée pendant 2 jours fin mai, a permis aux habitants appelés à se déplacer pour l'occasion de recevoir le masque du département.

Les personnes qui n'auraient pas pu retirer leur masque peuvent venir le chercher en mairie aux heures d'ouverture. En outre, des masques confectionnés par les couturières bénévoles sont également disponibles en mairie et pourront être remis aux habitants qui en ressentiraient le besoin.



Reprise des travaux

Plusieurs chantiers étaient en cours lorsque le confinement a été instauré sur le territoire national. La plupart ont repris, certains sont maintenant terminés mais pour d'autres, les délais des chantiers ont forcément été rallongés :

- Les travaux d'installation de l'antenne relais d'Orange, chemin du Moulin des Rompis, sont toujours en cours.
- Les travaux d'entretien de voirie ont été retardés, contraints par la réouverture des centrales d'enrobés.
- Les travaux de signalisation horizontale du centre bourg ont été effectué en juin (photo ci-contre).
- Les travaux de rénovation et d'extension des vestiaires du club de football ASSC, initialement prévus de commencer le 30 mars 2020 pour se terminer le 08 juillet 2020, ont été reportés. A la suite du déconfinement, les travaux ont pu débuter le 02 juin 2020 et, selon le planning, doivent être réceptionnés le 23 septembre 2020.





L'aire de la Garenne et l'ensemble de ses équipements sont de nouveau accessibles : l'étang, les jeux pour enfants, les structures fixes et le city stade.

Merci toutefois de veiller à respecter les horaires d'ouverture du site : de 7 h à 22 h.

Les festivités du 14 juillet ont été annulées en raison du contexte de crise sanitaire.

ECOLE : les différentes phases appliquées selon l'évolution du protocole sanitaire

Durant le confinement, les professeurs étaient présents à l'école pour assurer les cours à distance et l'accueil des élèves prioritaires.

La période du 12 au 29 mai :

Dans la 1^{ère} phase de reprise, en respect du protocole sanitaire, seules les sections CM2, CE1-CE2, CP et grande section de maternelle ont été accueillies. En revanche, petite et moyenne sections n'ont pas rouvert.

L'accueil des élèves dû être réorganisé : le matin, des tranches horaires de rentrées ont été appliquées selon les classes, les récréations ont été décalées afin d'éviter le brassage des élèves, et, compte tenu des mesures de distanciation, la restauration scolaire a été assurée dans le réfectoire divisé en 4 parties autour d'une organisation en 2 services.

Le personnel communal a dû s'adapter pour effectuer le ménage supplémentaire, permettre le bon fonctionnement de la cantine et



réaliser les travaux d'installation de matériel ad hoc.



2^{ème} phase du 2 au 19 juin :

La situation pour les élèves de maternelle petite et moyenne section était la même.

Par demi-classe, les premiers groupes les lundis et mardis et les deuxièmes groupes les jeudis et vendredis, les élèves de l'école étaient accueillis dans leur classe respective. D'autre part, les élèves prioritaires étaient présents à l'école sur quatre jours, 19 élèves au total.

3^{ème} phase à partir du 22 juin :

Le 22 juin, le protocole sanitaire se trouvant allégé, le nombre des élèves présents est monté pratiquement à 100 %.

La municipalité remercie les enseignants, le personnel communal, le personnel de la garderie et les bénévoles qui se sont fortement investis et ont fait preuve d'une grande réactivité face aux changements des différentes phases.

Dispositif Sports Santé Culture Civisme (2S2C) du 08 au 19 juin

Initié par l'Education Nationale et proposé aux collectivités volontaires, ce dispositif est né de la nécessité d'assurer l'accueil des enfants sur le temps scolaire pendant lequel les élèves ne peuvent pas être directement pris en charge par un professeur.

Une convention relative à la continuité scolaire a donc été établie.

La participation des enfants à cet accueil était laissée à l'appréciation des familles.

Dans l'urgence, la municipalité a fait appel aux services d'une animatrice de l'ALSH « Les Bambins d'Aunis ». Mais, il faut souligner que le dispositif n'aurait pu être installé sans l'intervention réactive des bénévoles, Jocelyne, Josiane, Lysiane et Sylvie qui ont permis d'accueillir des élèves de maternelle et que la municipalité remercie vivement.

Plan d'urgence et plan canicule

La mairie a mis en place un registre sur lequel les personnes âgées, porteuses de handicap ou fragilisées par une maladie et vivant à domicile, peuvent s'inscrire. En cas de déclenchement du plan canicule par la préfecture, nos services prendront contact avec elles pour vérifier si elles ne sont pas en danger, ou si elles ont besoin d'aide. Ce registre est confidentiel, l'inscription est gratuite, aucune pièce justificative n'est exigée et chacun peut se désinscrire sur simple demande. Pour plus d'informations, contactez le CCAS de la commune au 05 46 35 51 79

Eglise : état des lieux

Au cours de la réunion du conseil municipal du 28 février dernier, il a été signalé qu'un vitrail de l'église a subi des dégâts suite à une tempête. Une sécurisation des abords a été faite avec la pose d'un contreplaqué. La commission bâtiments nouvellement constituée s'est rendue sur place le 13 juin dernier et a pu constater l'urgence d'une intervention et de la commande de travaux. Des devis ont été demandés auprès de différents artisans, et transmis à la compagnie d'assurance. Nous en attendons la réponse pour connaître le montant pris en charge avant de lancer la commande des travaux.



Cimetière

Face aux nouvelles contraintes imposées par la réforme funéraire, la commune s'est engagée dans un programme de réhabilitation du cimetière communal. Dans ce cadre, elle s'est dotée d'un logiciel pour une gestion informatisée du cimetière. Les phases de numérisation des actes et de cartographie par drône sont maintenant terminées, la saisie des données est en cours de finalisation. L'informatisation de la gestion du cimetière doit permettre une recherche et une mise à jour plus efficace des informations, et une meilleure gestion des concessions. Les concessions à l'état d'abandon seront traitées en priorité. Leurs familles sont d'ores et déjà invitées à nous contacter.

Révision du tarif de la cantine

Compte-tenu de l'augmentation du coût des matières premières, une revalorisation du prix de vente a été décidée, fixant le prix du repas à 3,10 € pour l'année scolaire 2020/2021.

Tableaux blancs interactifs

Une demande d'équipement de deux salles de classes en tableaux blancs interactifs a été formulée par l'équipe enseignante. Cet équipement est éligible à une subvention de 50 % du ministère de l'Éducation nationale. Le devis, qui s'élève à près de 9500 €, a été transmis pour accord de subvention.

Route de Croix-Fort

C'est le nom qui a été retenu pour la dénomination de la route départementale 108, qui relie la zone de Croix-Fort au Treuil Charré.



Recrutement

Un agent saisonnier a été recruté pour une durée de 2 mois. Il participe aux travaux d'entretien aux côtés des agents techniques à une période dont les besoins sont conséquents.

Rallye d'automne

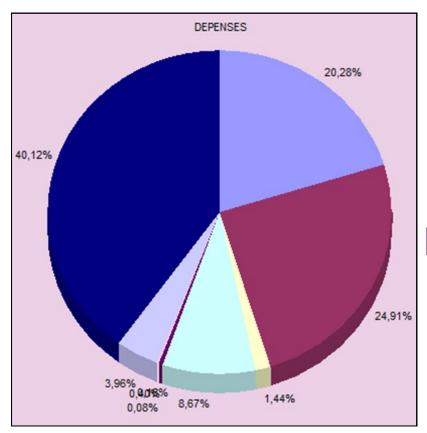
Le conseil municipal réuni le 11 juin a donné un accord de principe pour son passage sur la commune. Cette manifestation est prévue du 6 au 8 novembre 2020.

Un hommage malgré le confinement

En raison de la crise sanitaire, le 75^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 n'a pu être commémoré comme à son habitude, les rassemblements étant interdits. Pour perpétrer malgré tout le devoir de mémoire, Messieurs Ardouin, Chabrier et Lavalade ont déposé une gerbe au monument aux morts.

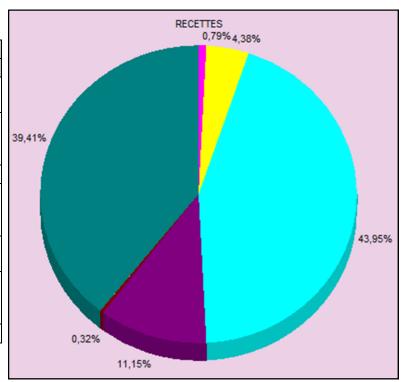
BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT



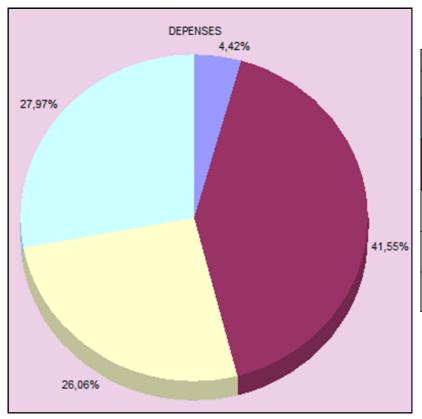
	Dépenses de fonctionn	ement
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	256 150,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	314 600,00 €
014	Atténuations de produits	18 152,00 €
65	Autres charges de gestion courante	109 500,00 €
66	Charges financières	5 017,24 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €
68	Dotations provisions semi-budgétaires	2 000,00 €
022	Dépenses imprévues	50 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	506 718,37 €
	TOTAL DEPENSES	1 263 137,61 €

	Recettes de fonctio	nnement
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	10 000,00 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	55 300,00 €
73	Impôts et taxes	555 191,00 €
74	Dotations, subventions et participations	140 894,00 €
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	497 752,61 €
	TOTAL RECETTES	1 263 137,61 €



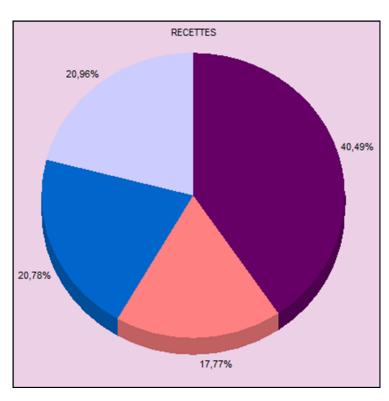
PRIMITIF 2020

SECTION D'INVESTISSEMENT



	Dépenses d'investissement										
Chapitre	Désignation	Montant									
16	Emprunts et dettes assimilés	55 262,72 €									
204	Subventions d'équipement versées	520 000,00 €									
21	Immobilisations corporelles	326 155,65 €									
23	Immobilisations en cours	350 000,00 €									
	TOTAL DEPENSES	1 251 418,37 €									

R	ecettes d'investissemen	t
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	506 718,73 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	222 351,32 €
001	Emprunts et dettes assimilés	260 000,00 €
041	Excédent d'investissement reporté	262 348,68 €
	TOTAL RECETTES	1 251 418,37 €



Votre municipalité met tout en œuvre pour vous offrir un cadre de vie agréable. Aidez-nous à le préserver!

Environnement

Les déchetteries situées sur le territoire de la Cda sont accessibles gratuitement aux habitants, à raison de 20 passages par an, sur présentation d'un badge magnétique. Pour l'obtenir, il suffit de remplir un formulaire (disponible à la mairie ou sur le site de la Cda) et le renvoyer au Service Gestion et Prévention des déchets, par mail ou voie postale, avec justificatifs de domicile et d'identité. Elles sont aujourd'hui toutes rouvertes sans réservation préalable. En outre, les encombrants peuvent même être collectés en porte à porte : l'enlèvement se fait sur le trottoir, en votre présence, à une date que vous aurez fixée par rendez-vous au numéro vert gratuit : **0 805 295 315**, et un passage est décompté de votre

En dépit de cela, régulièrement, des déchets sont abandonnés : au pied des bornes de collecte, dans les espaces collectifs, en bordure de route ou au beau milieu des chemins... Pour de tels actes, leurs auteurs s'exposent à des amendes allant de 68 € à 1500 €. Refusant de voir notre environnement se dégrader, nos deux agents communaux passent donc de plus en plus de temps à ramasser les déchets abandonnés volontairement ou négligemment en différents points de la commune, au détriment de leurs tâches quotidiennes.





Espaces communs

Restes de soirée arrosée sur le stade, objets en tous genres abandonnés, table gravée et dégradations de mobilier urbain : depuis quelques temps, des actes d'incivilités et de vandalisme ont lieu sur la commune. Plus récemment, ce sont les toilettes publiques de l'aire de la Garenne qui ont été rendues inutilisables, vandalisées au cours d'une soirée de juin (leurs auteurs ont été identifiés et supporteront les coûts de la remise en état des lieux).

Que ces personnes, qui n'habitent peut-être même pas notre commune, veuillent bien apprécier, sans dégrader, les équipements laissés à la disposition de tous.

Collecte des déchets

Veillons à sortir les conteneurs à poubelles la veille de la collecte, et les rentrer le jour même afin d'éviter d'envahir le trottoir. Par ailleurs, les bacs ne doivent pas demeurer sur le domaine public. Si votre habitation ne permet pas le stockage des bacs, contactez la Communauté d'Agglomération de La Rochelle qui mettra à votre disposition des sacs poubelles noirs et jaunes pour vos déchets.

Voisinage

Le bruit est souvent cause de troubles de voisinage : musique, travaux de bricolage, de jardinage et autres bruits d'engins motorisés. Aussi, si la tolérance est de mise, veillons toutefois à respecter la tranquillité des riverains, et privilégions les jours de semaine pour les travaux bruyants. Par ailleurs, pour permettre aux piétons de circuler en toute facilité, propriétaires et locataires sont invités à entretenir les abords de leur habitation, en limitant ou taillant les plantes envahissantes. Nous rappelons que le brûlage des déchets à l'air libre est interdit, y compris les déchets verts.

Autorisation de pénétrer dans des propriétés privées délivrée aux représentants du syndicat mixte du conservatoire botanique national Sud-Atlantique: pour procéder à des opérations de prospection des espèces végétales, les agents de ce syndicat ont reçu l'autorisation de pénétrer dans des propriétés privées par arrêté préfectoral du 22 juin 2020. Néanmoins, ils ne pourront le faire qu'après un délai d'affichage de 10 jours à la mairie pour les propriétés non closes, et après un délai de 5 jours à dater de la notification au propriétaire pour les propriétés closes. En aucun cas ils ne peuvent être autorisés à pénétrer à l'intérieur des maisons. Cette autorisation leur a été délivrée jusqu'au 31 décembre 2020.

INFOS DIVERSES



Tour de France

Le Tour de France aura finalement lieu en septembre. Il fera étape en Charente-Maritime pour 3 jours :

- lundi 7 septembre : journée de repos des coureurs, ouverture du Fan Park à Châtelaillon
- mardi 8 septembre : 10^e étape qui relie l'île d'Oléron à l'île de Ré. 170 km de course, départ au Château d'Oléron, arrivée à Saint-Martin-de-Ré
- mercredi 9 septembre : 11^e étape de Châtelaillon-Plage à Poitiers. 167 km de course avec notamment le passage à proximité de notre commune : la Jarne – Grolleau – Croix-Chapeau – Forges – Virson – Bouhet.

Certificat d'immatriculation de véhicule – Rappel

Les démarches de demande de certificat d'immatriculation (ex-carte grise) ne peuvent plus être effectuées en Préfecture ou en Sous-Préfecture. En effet, celles-ci ont été entièrement dématérialisées.

Afin de procéder à une telle demande, il convient de passer par l'une des deux options suivantes :

- Sur internet, auprès de l'ANTS : https://immatriculation.ants.gouv.fr
- Via un garage automobile agréé par la Préfecture



Transports / mobilité :

Coup de pouce vélo

Afin d'encourager la pratique du vélo par les Français dans le cadre du déconfinement, le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a pris des mesures d'aide financière.

Le Coup de Pouce **Réparation**: l'Etat propose une aide financière pour **la remise en état des vélos** chez un réparateur référencé. Cette aide, attribuée sans condition de ressources, prend la forme d'une remise sur votre facture pouvant aller jusqu'à 50€ par vélo. La réduction s'applique aussi bien sur le remplacement de pièces que le coût de la main d'œuvre.

Le Coup de Pouce **Remise en selle** : prise en charge d'une séance d'un accompagnement à l'usage du vélo (prise en main, circulation en ville, itinéraire adapté, etc.) au sein du réseau des vélo-écoles référencées.

Cette mesure est valable jusqu'au 31 décembre 2020, mais attention : les délais de prise de rendez-vous chez les réparateurs sont longs, ne tardez donc pas !

Informations et pré-inscription sur le site https://coupdepoucevelo.fr/

Aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique de la Cda de La Rochelle



Depuis le 1^{er} octobre 2019, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle met en place une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf ou reconditionné, définie en fonction de votre quotient familial.

Prévue pour s'arrêter le 10 juillet 2020, cette prime VAE est prolongée **jusqu'au 30 septembre 2020** pour toutes les personnes dont le quotient familial est inférieur ou égal à 750 €.

Plus d'informations sur le site de la Cda : https://www.agglo-larochelle.fr/

La fibre optique est arrivée sur la commune, et certains raccordements ont déjà pu être effectués. Pour en bénéficier, les personnes intéressées doivent contacter les différents fournisseurs d'accès à Internet pour connaître les possibilités de raccordement spécifiques à leur logement.

Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale

Association loi 1901 Reconnue d'intérêt général, 3, rue Jean-Baptiste Charcot, 17000 La Rochelle tél 05 46 41 32 32 – fax 05 46 44 73 12 – mail contact@alpms.fr

« La médiation sociale est définie comme un processus de création et de réparation du lien social et de règlement des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose. »

Ce service proposé gratuitement aux habitants des communes et des quartiers de l'Agglomération de La Rochelle est financé par ;













Mabutat A

NE LAISSONS PAS SE DEGRADER NOS RELATIONS DE VOISINAGE

Dans les communes de la CDA de La Rochelle, les services de médiation sociale de jour et de nuit sont disponibles pour vous aider en cas de conflit de voisinage, de dégradation, de tapage, de nuisance.

VOUS POUVEZ CONTACTER les services de Médiation

De jour:

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, samedi de 14 h à 19 h. Tél : 06.70. 80. 88. 93 ou 06.70. 80. 88. 91

De nuit:

du lundi au dimanche de 19h à 2h Tél : 05. 46. 41. 32. 32



Restons bons voisins



Monsieur et Madame BARCELO Mariano et Evelyne sont heureux de vous faire savoir qu'ils ont fêté leur 50 ans de mariage à 69 ans et 66 ans le 7 mars 2020.

INFOS ASSOCIATIONS

Gymnastique Volontaire

Cette saison 2019-2020 s'achève le 2 juillet 2020. Le club a compté un effectif de 35 licenciés dont 5 enfants.

Les cours ont été assurés par 2 animatrices expérimentées et formées, Laëtitia BOUCHERIE et Isabelle ULIVIERI que nous retrouverons à la rentrée.

Comme pour toutes les associations sportives, cette saison a été particulière.

Les cours ont dû être suspendus à compter du mois de mars 2020 à cause de la COVID-19.

Les animatrices ont proposé des séances à distance, soit avec des fiches d'exercices ou des cours en visio.

Je les remercie de leur implication.

Nous avons pu reprendre les séances de gym début juin 2020 en extérieur, sur le stade de foot, avec l'autorisation de la Mairie.

Cependant, la météo n'a pas toujours été clémente, et il n'a pas été possible d'assurer tous les cours.



Le vide-dressing prévu le 29 mars 2020 a dû être annulé. Nous espérons reconduire cette manifestation courant du mois d'avril 2021.

Notre traditionnelle soirée tartiflette est fixée au 28 novembre 2020. On compte sur votre participation.

Les séances de gymnastique reprendront le lundi 7 septembre 2020. Elles se déroulent à la salle polyvalente:

- le lundi de 19 h 30 à 20 h 30 animée par Laëtitia BOUCHERIE
- le jeudi de 19 h à 20 h 00 animée par Isabelle ULIVIERI

La gymnastique volontaire propose des exercices variés afin d'entretenir sa forme physique (renforcement musculaire, cardio, step, Pilate, ...), dans une ambiance conviviale, et proche de chez vous. Les exercices sont adaptés à chacun en cas de problème de santé.

Les cours sont ouverts à tous, ainsi qu'aux enfants à partir de 12 ans.

Deux séances d'essai sont proposées gratuitement pour découvrir nos cours de gymnastique volontaire.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Gaëlle DILLERIN au 05.46.35.68.01 (le soir à partir de 18 h) ou par e-mail à l'adresse : gymvolontaire-017061@epgv.fr

A bientôt et très bonnes vacances!

Gaëlle DILLERIN Présidente GV St Christophe

Club Sourire d'Automne



Nous avions bien commencé l'année puisque nous étions 102 adhérents présents à notre Assemblée Générale du 08/02/2020.

Après le verre de l'amitié et ses nombreux amuses-bouches réalisés par nos courageuses bénévoles, nous sommes passés à table ; 93 convives pour le coq au vin.



Puis la pandémie et son confinement nous ont arrêtés dans ce bel élan!

Nous avons donc annulé la sortie à la journée d'avril, le voyage en Sicile de juin, le séjour dans les Pyrénées début octobre, les randos hebdomadaires du lundi.

Le voyage en Sicile est reporté en juin 2021. Nous pourrons rajouter quelques places, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous sommes très heureux de maintenir le pique-nique annuel et nous vous invitons à venir nombreux. En plein air sur <u>le terrain près de la mairie de St Médard</u> nous mettrons davantage de tables afin de respecter les bonnes distances. **Rendez-vous jeudi 10 septembre à midi.** Vous apportez votre panier. Le club se charge de l'apéritif. A 10 h, pour les plus courageux, petite randonnée. Départ du lieu du pique-nique pour 6 km environ, après midi jeux : pétanque, belote, mölkky...

Nous reprenons tous notre vie sociale progressivement, nous espérons donc pouvoir organiser notre concours de belote le samedi 24 octobre et notre repas de fin d'année le dimanche 13 décembre. Reste à mettre en place une journée déjeuner spectacle à l'automne.

Venez rejoindre notre club. Si vous n'êtes pas encore adhérents venez au pique-nique vous rendre compte de l'ambiance. Une belle et bonne journée en perspective.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements.

Patricia 06 65 52 32 28 - Jacky 06 81 01 25 71 - Lysiane 05 46 35 57 75 - Christiane 05 46 67 67 49

L'Association Communale de Chasse Agréée communique

En 2020, le monde de la chasse évolue, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) est né de la fusion de l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

« La FNC prend donc acte de la volonté politique du Gouvernement de considérer les chasseurs comme des acteurs incontournables de la biodiversité qui ont leur place dans la gouvernance de l'OFB ».*

Cette année nous avons introduit sur notre territoire une souche de faisans communs d'une trentaine d'oiseaux en espérant une bonne reproduction. Après accord de l'assemblée générale nous protègerons ces oiseaux pour créer une souche sauvage. Nos gardes assureront l'agrainage et la surveillance.

La gestion du lièvre porte ses fruits : nous avons observé pendant la période du bouquinage 5 lièvres en pleine action aux abords de la salle polyvalente et 4 vers Tesson.

La fédération nous rappelle que nous devrons encore cette année être très vigilants sur le sanglier (trop de dégâts sur les cultures).

A ce jour nous espérons que la régression de la COVID 19 nous permettra de maintenir nos manifestations.

Dates à retenir: distribution des cartes vendredi 28 août Vide grenier le 30 août (sous réserve d'autorisation)

Repas pique-nique le 6 septembre (sous réserve d'autorisation)

Le lièvre roi

de la plaine



Les lièvres bouquinent



Lièvre brun

Thierry BEGUIN, Président de l'ACCA.

> *Extrait du communiqué de presse de la FNC du 14 février 2020

Voilà une année scolaire qui se termine malheureusement sans notre traditionnelle kermesse.

Durant le confinement, nous avons été dans l'obligation d'annuler des manifestations comme Le Carnaval et sa boum, la boum des CM1 et CM2, et La Kermesse !!!! Nous tenons à remercier l'équipe enseignante pour son investissement durant cette année scolaire très particulière surtout durant ce confinement.

Nous allons profiter des vacances d'été pour mettre en place de nouvelles activités sans oublier la foire aux mômes, le goûter de Noël, la vente de sapins et de chocolats, le carnaval, bien sûr en respectant les gestes barrières et le protocole qui sera éventuellement mis en place.

Je tiens à remercier très sincèrement les mamans qui m'ont accompagnée ainsi que pour leur investissement pour mener à bien les projets qui ont pu avoir lieu.

Sandra C., Audrey, Céline, Valentine, Sandra F., Rachel, Noémie, Crystel, Katy, Véronique, Jennifer, Cathy et Emilie, merci pour votre soutien durant cette première année en tant que présidente et pour le temps que vous avez consacré à l'association des parents d'élèves.

Nous vous donnons rendez-vous et espérons vous compter nombreux pour l'année scolaire 2020/2021.

NEAU Magalie Présidente A.P.E.S.C

N'hésitez pas à nous rejoindre sur facebook (APESC St Christophe) Contactez nous sur benevoleapesc@gmail.com

Besoin d'une pause dans le tourbillon de votre quotidien? L'association Mon Instant Détente vous y invite... Sophro-relaxation simple et accessible à tous et toutes. Relâchement des C'est quoi ?? tensions. respirations. visualisations. Amélioration globale du Bien être. Une première séance découverte est gratuite et sans engagement. C'est où ?? Séances collectives Saint-Christophe : salle des associations, cour de la Poste. Vendredi 18 h. Nouveau créneau en C'est quand?? septembre 2020 : les vendredis à 19 h. Contact et animation: C'est qui?? Maryvonne BRUNET 06-72-89-06-94



PAPJ: Un été masqué Ohé Ohé!!!



Après tant de temps passé loin des autres, la jeunesse de PAPJ vous propose de vous retrouver tout en assurant votre sécurité au maximum !!

Cette année, pas d'activités en demi-journée, mais à la semaine afin d'éviter trop de brassage de jeunes.

Le Pôle Jeunesse ouvrira deux accueils jusqu'au 14 août 2020 :

- Local Jeunes de La Jarrie (5 rue de l'Alerte 17220 La Jarrie)
- Salle des associations / Presbytère (Chemin des Barres de la Cure 17290 Le Thou)

Alors si tu es en CM2 ou au collège, RDV cet été pour des semaines inoubliables!

Des ateliers ??? Vive la rentrée...

Le pôle jeunesse de PAPJ propose aux jeunes de 10 à 17 ans (ouvert aux CM2 dès septembre) de rejoindre l'association pour vivre une année inoubliable au sein des différents ateliers :

ATELIER BIDOUILLE	Le mercredi tous les 15 jours	LOCAL DU THOU	Les animateurs récupèrent les jeunes à la sortie des collèges Dulin et Dolto ou place de la mairie de Vérines à 13 h
	Le mercredi tous les 15 jours	LOCAL DE LA JARRIE	(sortie du bus Marc Chagall) / ou RDV sur place local La Jarrie ou le Thou à 14 h.
ATELIER MANGA	Le mercredi tous les 15 jours	LOCAL DU THOU	Fin 17 h 30 sur place au local (horaires susceptibles d'être modifiés en cas de sorties).
ATELIER HARRY POTTER 1ère année	Le samedi 1 fois par mois	LOCAL DE LA JARRIE ET DU THOU	RDV sur place sur l'accueil du Thou ou de La Jarrie (en cours de validation du lieu avec les mairies) de 14 h à 17 h
ATELIER HARRY POTTER 2 ^{ème} année	Le samedi 1 fois par mois	LOCAL DE LA JARRIE ET DU THOU	pour l'atelier multisports et de 9 h 30 à 17 h pour l'atelier Harry Potter. (Horaires susceptibles d'être modifiés
ATELIER MULTISPORT	Le samedi tous les 15 jours	A DEFINIR	en cas de sorties)

Les animateurs jeunesse vous préparent des animations de folie, des sorties diverses et variées, des rencontres inoubliables, des participations à différents festivals...

Pour en savoir plus sur les ateliers, n'hésitez pas à nous contacter par mail à <u>jeunesse@papj.fr</u> Aurélie (Coordinatrice du Pôle Jeunesse de PAPJ): 06.21.82.36.20

Connaissez-vous l'Ours Plume à Bourgneuf?

L'Ours Plume est un espace accueillant tous les publics pour « jouer, créer, découvrir ». Situé au cœur de Bourgneuf au 20 rue de la Coppinerie, dans un cadre champêtre, de sympathiques animateurs vous accueillent en famille pour partager des activités ludiques, créatives et culturelles. Vous pourrez, à votre convenance, mener des activités en autonomie, ou trouver parmi les organisateurs des personnes ressources pour vous accompagner dans les différents espaces.



Des journées thématiques sont également organisées : en juillet ont eu lieu par exemple une journée réparation, un atelier faire soi-même et une journée spéciale BD.

Ouvert du mardi au samedi de 14 h à 19 h et le dimanche de 14 h à 17 h, l'entrée ponctuelle est à 1 euros, et le pass pour l'été est à 5 euros. Possibilité de goûters et boissons sur place.

Plus d'infos sur le site oursplume.com ou Facebook Ours Plume.



Un Multi-accueil itinérant sur le territoire du Sixon

Découvrez nos différents services pour vos enfants jusqu'à 11 ans.

Périscolaire et centre de loisirs Pour les en_tants scolarisés



Multi-Accueil itiné rant Pour les enjants de l à 3 ans

Le périscolaire

C'est un service proposé aux familles en lien avec l'école. Petits et grands se rencontrent autour de différentes activités encadrées par des professionnels de l'animation : sortie bibliothèque, jeux de société, activités créatives, jeux collectifs, jeux sportifs...

Des activités choisies par les enfants en leur laissant des temps de jeux où ils pourront agir librement.

Les activités proposées pendant l'année 2020 : jeux découverte des échecs, jeux de société, arts plastiques et découvertes artistiques (aquarelle, découverte d'artistes), jeux sportif, atelier mosaïque, dessin pixel 3D, découverte BD, etc...

Le Centre de Loisirs

Nous proposons un accueil de 7h30 à 8h30 dans la salle du périscolaire, puis transport en minibus jusqu'au centre de Loisirs situé à Forges, les mercredis et les vacances scolaires. Venez grandir et vous amuser avec nous !

A St Christophe le jeudi

A Aigrefeuille les lundis et vendredis - Au Thou les mardis

Le multi-accueil itinérant permet à votre enfant de se socialiser en douceur. Un espace d'éveil où les jeux, les activités, les copains sont au rendez-vous, toujours dans le respect du rythme de l'enfant.

Des passerelles sont organisées entre les services des Bambins et la bibliothèque...

Les repas essentiellement biologiques et les couches écologiques sont fournis.

Accessibles à tous, les tarifs sont en fonction des revenus et du nombre d'enfant dans la famille. Tarif de 0,13 € à 2,43 € de l'heure.

LAEP (Lieux d'accueil eng ants parents) Pour les engants jusqu'à 4 ans



C'est un lieu convivial pour les parents, et un espace ludique pour les tout-petits : les enfants s'y rencontrent, on vient partager un bon moment, rencontrer d'autres parents, et échanger avec des professionnels de la petite enfance.

L'entrée y est totalement gratuite.

En 2020 : tous les mardis matin au pôle enfance d'Aigrefeuille, et un jeudi tous les 15 jours à la salle multiculturelle d'Ardillières.

Association parentale Les Bambins d'Aunis

Tous les services des Bambins d'Aunis sont ouverts aux familles du territoire. Ils sont fermés 3 semaines en Août et 15 jours à Noël.

Pour toutes questions n'hésitez pas à nous contacter au 05.46.35.58.23 ou par mail : bambinsdaunis@wanadoo.fr Visitez notre site internet : www.bambinsdaunis.fr - ainsi que notre page facebook BAMBINS D'AUNIS Place de l'église 17290 FORGES

Soutenue par le la CdC Aunis Sud, le Sivom Plaine d'Aunis, les communes d'accueil, la CAF, la MSA et le Conseil Départemental.

ÉCOLE



Opération « Nettoyons la nature »

Le 27 septembre 2019, dans le but de sensibiliser les élèves à la protection de la planète et de les faire agir concrètement pour la préservation de leur environnement, toutes les classes du CP au CM2 ont participé à l'opération nationale « Nettoyons la nature ».

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que les enfants ont sillonné les rues et chemins du bourg de Saint Christophe. Malheureusement, ils ont constaté que de nombreux déchets étaient présents dans la nature ; ils ont notamment ramassé un nombre impressionnant de mégots de cigarette aux alentours des entrées de l'école élémentaire et de la maternelle...



<u>Du théâtre pour les élèves</u> <u>de Saint-Christophe</u>

Les 3 classes de CE1/CE2, CM1 et CM2, ont assisté le 10 décembre 2019 à une pièce de théâtre correspondant à une adaptation du livre étudié en classe « Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler ». Ce spectacle a beaucoup plu aux enfants, et, la prestation de l'unique comédienne, jouant à elle-seule une dizaine de personnages sur scène, les a énormément impressionnés.

Célia BOWE

MEMENTO

MAIRIE

11 route de Marans 17220 SAINT-CHRISTOPHE

Tèl: 05 46 35 51 79 Fax: 05 46 35 64 29 E-mail: mairie@saint-christophe17.fr

Site: www.saint-christophe17.fr Maire: M. Philippe CHABRIER

Secrétaires de Mairie : Mme Pascale LECUYER. Mlle Karine LAVERGNE.

Bureaux ouverts du lundi au vendredi

de 9 h à 11 h.

<u>SERVICES</u> MUNICIPAUX

Salle polyvalente

route d'Aigrefeuille

Habitants de la commune :

250 € pour une journée. 390 € pour deux journées. 90 € pour une association.

Habitants hors commune:

430 € pour une journée. 590 € pour deux journées.

Salle des associations

Cour de la Poste

(Vin d'honneur, réception sans repas...)

Habitants de la commune :

60 € pour une journée

Cimetière

Chemin du Moulin des Rompis.

Ouvert tous les jours :

De décembre à février: 8 h 30/16 h 30 De mars à novembre : 8 h 30/19 h

COLLECTES

ORDURES MENAGERES

(Bacs bleus)

Collectés à partir de 5 h le matin y compris les jours fériés :

Chaque mercredi

EMBALLAGES

(Bacs iaunes)

Collectés à partir de 5 h le matin y compris les jours fériés :

Chaque jeudi

(voir calendrier)

Service gestion des déchets de la CDA: N° Vert: 0 800 53 58 44

ASSOCIATIONS DE LA **COMMUNE**

SOURIRE D'AUTOMNE

Association regroupant les communes de Saint-Médard d'Aunis et de

Saint-Christophe.

<u>Présidente</u>: Mme TUFFET Patricia 06 65 52 32 28

COMITE DES FETES

<u>Présidente</u>: Mme COUDERT Odile 05 46 35 64 70

BIBLIOTHEOUE

Présidente: Mme MILLIASSEAU

Stéphanie.

bibli.stchristophe@laposte.net

GENERATION MOUVEMENT 17

Mme COUDERT Jacqueline

05 46 35 57 50

Référente F. D. A. R. Saint-Christophe

A.C.C.A. - CHASSE

Président: M. Thierry BEGUIN

05 46 35 60 93

FOOTBALL

Président :

M. Philippe CHARPENTIER 05 46 67 69 10

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente :

Mme Gaëlle DILLERIN 05 46 35 68 01

ATT ST CHRISTOPHE - TENNIS DE TABLE

Président: M. Jean-Pierre PINCHEDEZ 05 46 09 59 82 ou 06 65 63 76 83

L'EMBELLIE

Président: M. Frédéric COUDERT

05 46 35 64 70

VAHINE ORI TAHITI

Contact: Mme Alexandra BRILLANT

06 73 15 74 65

A.P.E.S.C. (Parents d'élèves)

Présidente: Mme Magalie NEAU benevoleapesc@gmail.com

06 13 19 52 48

MON PONEY AU NATUREL

Présidente: Mme Vicky RÉMY 06 70 84 80 44

monponeyaunaturel@gmail.com

MUNOSANCHOS

Organisation évènements musicaux Contact: M. Marius JULIOT

06 38 02 60 33

Associations extérieures intervenant sur la commune

ADSBPA (Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la

Plaine d'Aunis) **<u>Présidente</u>**: Mme Odile GRELAUD

dondusangaunis@gmail.com 06 13 19 52 48

LES BAMBINS D'AUNIS

Contact: Les Bambins d'Aunis -Forges 05 46 35 58 23 bambinsdaunis@wanadoo.fr

ESCRIME

Président: M. Nicolas PIAUD

06 89 28 41 25

nicolaspiaud@gmail.com

MON INSTANT DETENTE

Présidente: Mme Maryvonne BRUNET 06 72 89 06 94

OI GONG

<u>Présidente</u>: Mme Gaëlle AUGÉ

06 31 87 02 32

gigongetc17290@gmail.com

ECOLE PRIMAIRE ET **MATERNELLE**

Place des Ecoles 17220 SAINT-CHRISTOPHE

05 46 35 71 11

(Ecole primaire)

05 46 35 85 29 (Ecole maternelle)

DIRECTION: M. Philippe BAUDICHET

Effectif 2020/2021:

Maternelle

PS: 16 - **MS**: 16 - **GS**: 14 **Primaire**

 $CP: 22 - \overline{CE1: 13} - CE2: 27$

CM1:18 CM2:25

Horaires école :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8 h 45 à 12 h 13 h 45 à 16 h 30

CANTINE SCOLAIRE

Place des Ecoles 17220 SAINT CHRISTOPHE 05 46 35 09 20 Prix année scolaire 2020/2021 :

3,10 € le repas

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Horaires:

A partir de 7 h 30 le matin, jusqu'à 18 h 45 le soir.

Tarifs 2020/2021:

Selon les revenus (passeport CAF)

Cotisation annuelle:

25 € par famille.

Contact:

Association Les Bambins d'Aunis 05 46 35 58 23

bambinsdaunis@wanadoo.fr

COMMERÇANTS / ARTISANS ET SERVICES

Pôle commercial Route d'Aigrefeuille

AUX MILLES DELICES

Pain - Pâtisserie Ouvert du mardi au vendredi de 8 h 15 à 13 h et 16 h 30 à 19 h 30 Samedi et dimanche de 8 h 15 à 13 h 06 46 53 28 61

BAR-RESTAURANT AU FAITOUT

Artisans de la cuisine et partisans du bien-manger.

Ouvert du mardi au samedi

Depuis le 2 juin :

Drive de 11 h à 15 h sur RDV au restaurant

Livraison l'après-midi (minimum 50 €)

A commander 2 jours avant minimum au 09.83.48.73.29

Déjeuner sur place au gré du marché tous les midis de 12 h à 14 h N'hésitez pas à consulter le site

www.aufaitout.fr

Courriel: contact@aufaitout.fr Tel: 09-83-48-73-29

LA BOUCHERIE D'ANTAN

Authenticité et tradition, les produits du terroir. Viandes de charcuteries à l'ancienne, rayon traiteur à emporter.

Ouvert du mardi au samedi de 8 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30

Dimanche de 8 h à 13 h

Vente en ligne et livraison dans un rayon de 40 km.

Commande par téléphone 05 46 09 08 63 ou internet

www.laboucheriedantan.fr

Mode de paiements : chèque, carte, espèces et tickets restaurant.

VIVAL

Epicerie, tabac, presse, jeux de grattage (Française des jeux), loto / paris sportifs, point poste, retrait point vert Crédit Agricole, gaz.

Livraison à domicile.

Ouvert lundi, mercredi, jeudi, et vendredi de 7 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30 Mardi de 15 h 30 à 19 h 30 Samedi de 8 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30 Dimanche de 8 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30 09 83 53 73 29

Centre bourg et hameaux

NOUVELLE TENDANCE

Salon de coiffure mixte

28 route de Marans 05 46 35 16 93

Sophie vous y accueille le lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 9 h à 16 h 30.

Aadena-sarl ARTDIAG

Diagnostics immobiliers 05 46 28 27 95

AUBOIN J.N.

Artisan maçon 05 46 66 57 05 ou 06 26 65 11 01

BEAUMARD Vincent SARL INTENS'ELEC

Plomberie - Electricité 30 route d'Aigrefeuille 06 61 44 95 56

BEJARD Audrey BEAUTY ZEN

Prothésiste ongulaire, Luxo et autres soins Uniquement sur RDV 06 03 06 12 32

BESSON Christine

Diététicienne nutritionniste 07 60 33 86 43 christine.besson.diet@gmail.com

CARRARA Emmanuel Manu multiServices

Bricolage, dépannage, jardinage, aide à domicile, courses, transport, démarches administratives, garde et soin des animaux... 06 67 12 86 47 manu.services17@gmail.com

DUJON Cédric TOITURE ART & TRADITION 06 76 40 29 36

GAUTHIER Florent

SARL GF Plomberie Plomberie, chauffage, climatisation, zinguerie

07 71 93 84 38

gf.plomberie.pro@gmail.com

GENAY E.

Entreprise de maçonnerie 05 46 35 89 70

LA FERME DU TREUIL CHARRE

Producteur maraîcher - Légumes naturels GUESDON Patrice Ouvert du mardi au vendredi de 15 h à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h 06 79 53 56 95

LEBEAU-LECAMUS Nadine

Psychothérapie, coaching, hypnose, développement personnel 06 85 59 27 70 nadine.lecamus@gmail.com

LEBLANC Philippe PLE MULTISERVICES

Plomberie, peinture, cloison sèche, revêtement mur et sol. 06 84 40 33 73

O FIL DE L'AIGUILLE DE YAN

Couture, création, customisation, transformation, ameublement. FERRET-ROCHER Yannick 06 50 00 33 72 ofildelaiguilledeyan@gmail.com

SIMONNEAU Adeline

Conseillère en immobilier 06 76 23 40 30 adeline.simonneau@refleximmo.com

TAXI Conventionné transport assis malades 06 84 75 69 64

TETAUD J.M.

Entreprise de terrassement 05 46 35 71 26

TETAUD J.P.

Entreprise de terrassement 05 46 35 75 46

TRIPOTEAUD P.

Artisan Maçon 05 46 35 73 61 ou 06 10 80 63 94

Z.A. Croix-Fort

AUTO ECOLE DU CENTRE 05 46 35 66 62 ou 06 07 33 99 74

BEJARD Noémie Institut Namasté Beauté

Epilation, maquillage, modelage corps, beauté des mains et pieds, soins visage personnalisés. Ouvert du lundi au samedi. 07 71 17 30 33

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE DEKRA 05 46 01 26 75

Garage EUROREPAR

Entretien, réparation toutes marques 05 16 19 88 95

E-mail: euroreparlajarrie@sfr.fr

Plâtrier 05 46 35 19 81

MAGOUTIER C.

Travaux publics Maçonnerie 05 46 35 47 02 Fax 05 46 35 60 51

MOREAU Y.

Transporteur 05 46 35 00 22

STATION SERVICE ET DE LAVAGE

05 46 67 06 72

Ouvert tous les jours sauf le dimanche de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 45 24 h / 24 par carte bancaire.

ASSISTANTES **MATERNELLES**

* Mme AUBOUIN Agnès

13 chemin de Gâte Chien 05 46 35 63 96

* Mme FRIOUX Virginie

9 chemin de Badebec - La Girardière 06 83 53 57 42

* Mme JAULIN Florence

9 rue de l'Orée du Bois 05 16 07 71 06

* Mme LABBE Sylvie:

10 rue des Prairies - Cugné 09 83 96 70 92

* Mme MESURON Marianne

28 route de Cugné 09 83 48 20 17

* Mme MONFOUGA Nadia :

12 impasse de Gâte Chien 05 46 67 96 80

* Mme MOREAU Marie-Noëlle :

19 route de la Mazurie 06 82 15 54 97

* <u>Mme NEAU Magalie</u>

1 rue du Tamelier 06 13 19 52 48

* Mme RENAUD Vanessa

22 route de la Mazurie 05 46 66 33 65



ASSOCIATIONS ET ORGANISMES A VOCATION SOCIALE ET AUTRES **SERVICES**

A. A. E. C. A.

Association d'Aide à l'Emploi 05 46 27 53 07

Chercheurs d'emploi : missions de travail tous services

Particuliers, entreprises, associations et collectivités : mise à disposition de

personnel **Courriel:**

www.association-aide-emploi.fr

BANQUE ALIMENTAIRE

C.C.A.S. LA JARRIE

Mairie de La Jarrie : Mme AUVINET 06 37 15 16 90

Permanence le mardi des semaines

paires de 14 h à 17 h 30.

ALPMS

Agence Locale de Prévention et de Médiation sociale

Jour: 06 81 22 69 35 de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h du lundi au vendredi et le samedi de 14 h à 19 h

Nuit: 05 46 41 32 32 du lundi au di-

manche de 19 h à 2 h

P. M. I.

Protection Maternelle et Infantile (Visite des nourrissons)

Jarrie, Maison de la petite enfance:

Consultations:
Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h 30 sur RDV.

Permanences puéricultrice :

Mme POYER

Tous les lundis de 14 h à 16 h 30 avec ou sans RDV.

Consultations à domicile sage femme : Coralie Beaud les lundis après-midi **Sur rendez-vous au** 05 17 83 44 82

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES BOUT'CHOU

05 46 00 87 02 06 23 50 05 95

ram@sivomdelaplainedaunis.fr MULTI-ACCUEIL

05 46 00 87 00

multiaccueil@sivomdelaplainedaunis.fr

DTAS

(Délégation Territoriale de l'Action Sociale) Assistante sociale

05 17 83 44 60

Téléphoner pour RDV

ALCOOLOGIE

- Alcooliques anonymes 05 46 43 86 93
- Centre de cure SHALE 05 46 37 26 26
- Al-Anon Alateen (groupe d'aide et d'espoir pour les familles et amis des alcooliques): 05 46 43 86 43

AIDE ET MAINTIEN A DOMICILE - RESAUNIS

Informations et orientation sur le maintien à domicile des personnes âgées 05 46 09 73 91

- A. D. M. R.

44 rue du Vieux Fief – Aigrefeuille 05 46 35 46 30

- CCAS de La Jarrie 05 46 35 96 96

MISSION LOCALE

Mairie - Place de la Mairie - BP 7 - 17220 LA JARRIE. Pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

05 46 35 80 27 - Fax 05 46 35 99 09 <u>Céline RAIBAUD</u>:

Mercredi 9 h - 12 h / 14 h 30 - 17 h (sur RDV).

HABITAT DEVELOPPEMENT

Informations, conseils et assistance administrative et technique pour la réhabilitation du patrimoine.

02 51 36 82 63

Www.interspace.fr

ADIL

propriétaires, Locataires, futurs propriétaires : vos droits, devoirs, vos démarches.

Renseignements concernant permis de construire, déclaration préalable, règles d'urbanisme.

05 46 34 41 36

Site internet: www.adil17.org

ENFANCE et PARTAGE

Protection et défense de l'Enfance en détresse - 28 rue de l'Aunis à Aigrefeuille

05 46 35 11 83

UDAF

Service de médiation familiale

Objectif: trouver des solutions à un conflit familial (divorce, séparation, liens intergénérationnels, conflits liés au vieillissement d'un parent, à une succession...)

Permanence à St Médard d'Aunis Mme Delphine KERISIT

06 33 97 91 18

Courriel: dkerisit@udaf17.fr

Allo Parents Poitou-Charentes

Soutien à la fonction parentale 0 800 407 144

BIBLIOTHEOUE TARIFS 2020/2021

Adhésion : 5 € pour l'année, gratuit pour les enfants y compris les collégiens et les lycéens.

Permanences:

Mardi de 16 h à 18 h

Vendredi de 16 h 30 à 17 h 30

Samedi de 10 h 30 à 12 h 30

Prêts de romans, documentaires, romans policiers, CD.

Courriel:

bibli.stchristophe@laposte.net

SAINT-CHRISTOPHE PAR ST-MÉDARD, MONTROY, BOURGNEUF LA ROCHELLE GARE SNCF

HORAIRES DES BUS Période d'été



<u>DU LUNDI AU VENDREDI</u>

(sauf les jours fériés)

LE SAMEDI

(sauf les jours fériés)

					TA	D3	9		TAI	030		
TAD30 Stade de Saint Christophe	06:51	07:06	08:06	09:11	10:15	11	:15*	13:11	14:45*	15:45*	18:21	19:21
TAD30 Eglise de Saint Christophe	06:52	07:07	08:07	09:12	10:15	11	:15*	13:12	14:45*	15:45*	18:22	19:22
TAD30 Belle d'Oie	En day	100	133	123	10:15	11	:15*	11.	14:45*	15:45*		100
TAD30 Cugné	-				10:15	11	:15*		14:45*	15:45*		
TAD30 La Navisselière		37	0.5 Table	Y- 73	10:15	11	:15*		14:45*	15:45*	JE IN	100
TAD30 La Couronne de Cugné	+	+	+	+	10:15	11	:15*	+	14:45*	15:45*	+	+
TAD30 Le Verger	06:56	07:11	08:11	09:16	10:15	11	:15*	13:16	14:45*	15:45*	18:26	19:26
TAD30 Val Pastour	06:57	07:12	08:12	09:17	10:15	11	:15*	13:17	14:45*	15:45*	18:27	19:27
TAD30 L'Aubertière	07:00	07:15	08:15	09:20	10:15	11	:15*	13:20	14:45*	15:45*	18:30	19:30
TAD30 Les Ormeaux	1	+	+	1	10:15	11	:15*	1	14:45*	15:45*	+	1
TAD30 Mairie de Montroy	07:03	07:18	08:18	09:23	10:15	11	:15*	13:23	14:45*	15:45*	18:33	19:33
TAD30 Les Gacheteries	07:05	07:20	08:20	09:25	10:15	11	:15*	13:25	14:45*	15:45*	18:35	19:35
TAD 30 Saint-Julien	+	+	+	+	10:15	11	:15*	+	14:45*	15:45*	+	+
TAD30 Centre-Bourg	07:07	07:22	08:22	09:27	10:15	* 11	:15*	13:27	14:45*	15:45*	18:37	19:37
TAD30 Stade de Bourgneuf		X 10 9 14		100	10:15	11	:15*		14:45*	15:45*	hall s	100
TAD30 Calvaire	+	+	+	+	10:15	11	:15*	+	14:45*	15:45*	+	+
TAD30 La Gabardelière	07:09	07:24	08:24	09:29	10:15	11	:15*	13:29	14:45*	15:45*	18:39	19:39
Belle Croix	07:10	07:25	08:25	09:30				13:30			18:40	19:40
TAD30 Corne Neuve	07:13	07:28	08:28	09:33	10:15	11	:15*	13:33	14:45*	15:45*	18:43	19:43
La Bourgne	07:17	07:32	08:32	09:37			1	13:37	1	10	18:47	19:47
Passy	07:18	07:33	08:33	09:38	1			13:38		-	18:48	19:48
Joliot-Curie	07:19	07:34	08:34	09:39			1	13:39			18:49	19:49
Quatre Chevaliers	07:21	07:36	08:36	09:41				13:41			18:51	19:5
Jean-Paul Sartre	07:22	07:38	08:38	09:42	1			13:42	1	H	18:52	19:52
Robespierre	07:23	07:39	08:39	09:43				13:43			18:53	19:53
Schoelcher	07:24	07:40	08:40	09:44	1 8		8	13:44			18:54	19:54
Petit Brouage	07:25	07:42	08:42	09:45				13:45		-	18:55	19:55
Lycée Valin	07:26	07:45	08:45	09:46	+	-	1	13:46	1	+	18:56	19:56
P+R Jean Moulin	07:28	07:47	08:47	09:48	1			13:48			18:58	19:58
Hôpital	07:29	07:49	08:49	09:49	- 8			13:49		18	18:59	19:59
Dames Blanches (Saint-Sauveur)	07:32	07:52	08:52	09:52				13:52		-	19:02	20:02
Porte Saint-Nicolas (Motte-Rouge)	07:33	07:53	08:53	09:53				13:53	1 8		19:03	20:03
Gare SNCF (Av. Colmar)	07:34	07:54	08:54	09:54			ă	13:54	1 8		19:04	20:04
Gare SNCF (Bd. Joffre)	07:35	07:55	08:55	09:55				13:55	1. 2		19:05	20:05
TAD30 P+R Beaulieu					10:30		1:30*		15:00*	16:00*		

vers -> La Rochelle / Gare SNCF

Stade de Saint Christophe	08:11	10:11	12:11	14:11	16:11	18:11
Eglise de Saint Christophe	08:12	10:12	12:12	14:12	16:12	18:12
Le Verger	08:16	10:16	12:16	14:16	16:16	18:16
Val Pastour	08:17	10:17	12:17	14:17	16:17	18:17
L'Aubertière	08:20	10:20	12:20	14:20	16:20	18:20
Mairie de Montroy	08:23	10:23	12:23	14:23	16:23	18:23
Les Gacheteries	08:25	10:25	12:25	14:25	16:25	18:25
Centre-Bourg	08:27	10:27	12:27	14:27	16:27	18:27
La Gabardelière	08:29	10:29	12:29	14:29	16:29	18:29
Belle Croix	08:30	10:30	12:30	14:30	16:30	18:30
Corne Neuve	08:33	10:33	12:33	14:33	16:33	18:33
La Bourgne	08:37	10:37	12:37	14:37	16:37	18:37
Passy	08:38	10:38	12:38	14:38	16:38	18:38
Joliot-Curie	08:39	10:39	12:39	14:39	16:39	18:39
Quatre Chevaliers	08:41	10:41	12:41	14:41	16:41	18:41
Jean-Paul Sartre	08:42	10:42	12:42	14:42	16:42	18:42
Robespierre	08:43	10:43	12:43	14:43	16:43	18:43
Schoelcher	08:44	10:44	12:44	14:44	16:44	18:44
Petit Brouage	08:45	10:45	12:45	14:45	16:45	18:45
Lycée Valin	08:46	10:46	12:46	14:46	16:46	18:46
P+R Jean Moulin	08:48	10:48	12:48	14:48	16:48	18:48
Hôpital	08:49	10:49	12:49	14:49	16:49	18:49
Dames Blanches (St Sauveur)	08:52	10:52	12:52	14:52	16:52	18:52
Porte Saint-Nicolas	08:53	10:53	12:53	14:53	16:53	18:53
Gare SNCF (Av. Colmar)	08:54	10:54	12:54	14:54	16:54	18:54
Gare SNCF (Bd. Joffre)	08:55	10:55	12:55	14:55	16:55	18:55

vers ---- Saint-Christophe / Stade de Saint Christophe

En correspondance avec la ligne ILLICO 4 pour le centre ville de La Rochelle / Les Minimes.

TAD30 P+R Beaulieu			10:40*	11:40*		14:00*	16:10*			
Gare SNCF Joffre	08:00	09:05			12:00			17:30	18:30	19:30
Porte Saint-Nicolas (Motte-Rouge)	08:02	09:07			12:02			17:32	18:32	19:32
Dames Blanches (Saint-Nicolas)	08:03	09:08			12:03	1 1		17:33	18:33	19:33
Hôpital	08:05	09:10			12:05			17:35	18:35	19:35
P+R Jean Moulin	08:07	09:12			12:07			17:37	18:37	19:37
Lycée Valin	08:09	09:14			12:09	1 1		17:39	18:39	19:39
Petit Brouage	08:10	09:15	1 8		12:10			17:40	18:40	19:40
Schoelcher	08:11	09:16	1		12:11			17:41	18:41	19:41
Robespierre	08:12	09:17	1	+	12:12	-	+	17:42	18:42	19:42
Clos Margat	08:13	09:18			12:13			17:43	18:43	19:43
Jean-Paul Sartre	08:13	09:18	1 8		12:13			17:43	18:43	19:43
Quatre Chevaliers	08:14	09:19			12:14			17:46	18:46	19:44
Joliot-Curie	08:15	09:20			12:15			17:47	18:47	19:45
Passy	08:16	09:21			12:16		8	17:49	18:49	19:46
La Bourgne	08:18	09:23			12:18			17:52	18:52	19:48
TAD30 Corne Neuve	08:22	09:27	10:55*	11:55*	12:22	14:15*	16:25*	17:57	18:57	19:52
Belle Croix	08:25	09:30			12:25			18:00	19:00	19:55
TAD30 La Gabardelière	08:26	09:31	10:55*	11:55*	12:26	14:15*	16:25*	18:01	19:01	19:56
TAD30 Calvaire			10:55*	11:55*		14:15*	16:25*			
TAD 30 Stade de Bourgneuf	1	+	10:55*	11:55*	+	14:15*	16:25*	1	1	+
TAD30 Centre-Bourg	08:28	09:33	10:55*	11:55*	12:28	14:15*	16:25*	18:03	19:03	19:58
TAD30 Saint-Julien	+	+	10:55*	11:55*	+	14:15*	16:25*	+	+	+
TAD30 Les Gacheteries	08:29	09:34	10:55*	11:55*	12:29	14:15*	16:25*	18:04	19:04	19:59
TAD30 Mairie de Montroy	08:31	09:36	10:55*	11:55*	12:31	14:15*	16:25*	18:06	19:06	20:01
TAD30 Les Ormeaux	+	+	10:55*	11:55*	+	14:15*	16:25*	+	+	+
TAD 30 L'Aubertière	08:34	09:39	10:55*	11:55*	12:34	14:15*	16:25*	18:09	19:09	20:04
TAD30 Val Pastour	08:36	09:41	10:55*	11:55*	12:36	14:15*	16:25*	18:11	19:11	20:06
TAD30 Le Verger	08:37	09:42	10:55*	11:55*	12:37	14:15*	16:25*	18:12	19:12	20:07
TAD 30 La Couronne de Cugné			10:55*	11:55*		14:15*	16:25*			
TAD30 La Navisselière	100		10:55*	11:55*	SEE MAL	14:15*	16:25*		22	De de
TAD30 Cugné			10:55*	11:55*		14:15*	16:25*			
TAD30 Belle d'Oie	+	+	10:55*	11:55*	+	14:15*	16:25*	+	+	+
TAD 30 Eglise de Saint Christophe	08:41	09:46	10:55*	11:55*	12:41	14:15*	16:25*	18:16	19:16	20:11
TAD 30 Stade de Saint Christophe	08:43	09:48	10:55*	11:55*	12:43	14-15*	16:25*	18:18	19:18	20:13

vers -> Saint-Christophe / Stade de Saint Christophe

Gare SNCF (Bd. Joffre)	09:00	11:00	13:00	15:00	17:00	19:30
Porte Saint-Nicolas	09:01	11:01	13:01	15:01	17:01	19:31
Dames Blanches (Saint-Nicolas)	09:02	11:02	13:02	15:02	17:02	19:32
Hôpital	09:04	11:04	13:04	15:04	17:04	19:34
P+R Jean Moulin	09:06	11:06	13:06	15:06	17:06	19:36
Lycée Valin	09:08	11:08	13:08	15:08	17:08	19:38
Petit Brouage	09:09	11:09	13:09	15:09	17:09	19:39
Schoelcher	09:10	11:10	13:10	15:10	17:10	19:40
Robespierre	09:11	11:11	13:11	15:11	17:11	19:41
Clos Margat	09:12	11:12	13:12	15:12	17:12	19:42
Jean-Paul Sartre	09:13	11:13	13:13	15:13	17:13	19:43
Quatre Chevaliers	09:14	11:14	13:14	15:14	17:14	19:44
Joliot-Curie	09:15	11:15	13:15	15:15	17:15	19:45
Passy	09:16	11:16	13:16	15:16	17:16	19:46
La Bourgne	09:18	11:18	13:18	15:18	17:18	19:48
Corne Neuve	09:22	11:22	13:22	15:22	17:22	19:52
Belle Croix	09:25	11:25	13:25	15:25	17:25	19:55
La Gabardelière	09:26	11:26	13:26	15:26	17:26	19:56
Centre-Bourg	09:28	11:28	13:28	15:28	17:28	19:58
Les Gacheteries	09:29	11:29	13:29	15:29	17:29	19:59
Mairie de Montroy	09:31	11:31	13:31	15:31	17:31	20:01
L'Aubertière	09:34	11:34	13:34	15:34	17:34	20:04
Val Pastour	09:36	11:36	13:36	15:36	17:36	20:06
Le Verger	09:37	11:37	13:37	15:37	17:37	20:07
Eglise de Saint Christophe	09:41	11:41	13:41	15:41	17:41	20:11
Stade de Saint Christophe	09:43	11:43	13:43	15:43	17:43	20:13

- <u>Pour tout renseignement</u>: *Par téléphone* au 0 810 17 18 17
- Sur internet: www.yelo-larochelle.fr
- Accueil physique : Maison de la Mobilité

Place de Verdun à La Rochelle



HORAIRES DES BUS

Valables jusqu'au 31 août 2020

LA ROCHELLE - SURGÈRES



			Lundi au vendredi	Lundi a	u samedi	Dimanche et jours fériés
LA ROCHELLE	Gare SNCF - Arrêt provisoire	A	07:40	12:45	18:05	12:45
	불 Lycée Valin	(1)	07:45	12:50	18:10	12:50
PERIGNY	Use Valin Joliot Curie		07:49	12:54	18:14	12:54
	Passy		07:50	12:55	18:15	12:55
CLAVETTE	Mairie de Clavette		07:58	13:03	18:23	13:03
LA JARRIE	Collège Françoise Dolto	(2)	08:04	13:09	18:29	13:09
	Puyvineux Chemin des Fous		08:08	13:13	18:33	13:13
AIGREFEUILLE D'AUNIS	La Fragnée		08:12	13:17	18:37	13:17
	Place du 8 Mai	A	08:14	13:19	18:39	13:19
	Fief de Soubise		08:15	13:20	18:40	13:20
	La Planterie Le Godinet		08:17	13:22	18:42	13:22
FORGES	Puydrouard Rue du Calvaire		08:19	13:24	18:44	13:24
	Château d'Eau		08:21	13:26	18:46	13:26
CHAMBON	Le Cher		08:27	13:32	18:52	13:32
SURGERES	Zone Industrielle Ouest		08:33	13:38	18:58	13:38
	Gare SNCF	A	08:38	13:43	19:03	13:43
7	Collège Hélène De Fonsèque		08:43	13:48	19:08	13:48
I .	Place du Château	A	08:50	13:55	19:15	13:55

SURGÈRES - LA ROCHELLE

				Lundi au vendredi	Lundi au	ı samedi	Dimanche et jours fériés
SURGERES		Place du Château	A	06:20	12:20	16:40	12:20
		Collège Hélène De Fonsèque		06:27	12:27	16:47	12:27
		Gare SNCF		06:32	12:32	16:52	12:32
		Zone Industrielle Ouest		06:34	12:34	16:54	12:34
CHAMBON		Le Cher		06:40	12:40	17:00	12:40
FORGES		Château d'Eau		06:46	12:46	17:06	12:46
		Puydrouard Rue du Calvaire		06:48	12:48	17:08	12:48
AIGREFEUILLE D'AUNIS		La Planterie Le Godinet		06:50	12:50	17:10	12:50
		Fief de Soubise		06:52	12:52	17:12	12:52
		Place du 8 mai	A	06:53	12:53	17:13	12:53
	100	La Fragnée		06:55	12:55	17:15	12:55
SAINT-CHRISTOPHE		Puyvineux Chemin des Fous		06:59	12:59	17:19	12:59
LA JARRIE	elle	Collège Françoise Dolto	(1)	07:03	13:03	17:23	13:03
CLAVETTE	Rochelle	Mairie de Clavette		07:09	13:09	17:29	13:09
PERIGNY	A La	Passy		07:16	13:16	17:36	13:16
	ne CD	Joliot Curie	A	07:17	13:17	17:37	13:17
LA ROCHELLE	Zor	Lycée Valin	(2)	07:22	13:22	17:42	13:22
		Gare SNCF - Arrêt provisoire	A	07:32	13:32	17:52	13:32

Pour tout renseignement:

- *Par téléphone* au 0 800 73 01 46 - *Sur internet* : transports.nouvelle.aquitaine.fr - *Accueil physique* : Maison de la Mobilité - Place de Verdun à La Rochelle

HORAIRES DECHETTERIES

Du 1 ^{er} octobre	SAINT MEDARD D'AUNIS
au 31 mars	(Fief de Jaubertin)
LUNDI	14 h à 18 h
MARDI	9 h à 12 h - 14 h à 18 h
MERCREDI	9 h à 12 h - 14 h à 17 h
JEUDI	FERMÉE
VENDREDI	9 h à 12 h - 14 h à 18 h
SAMEDI	9 h à 12 h - 14 h à 18 h

Du 1 ^{er} avril	SAINT MEDARD D'AUNIS
au 30 septembre	(Fief de Jaubertin)
LUNDI	14 h à 17 h 45
MARDI	9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45
MERCREDI	9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45
JEUDI	FERMÉE
VENDREDI	9 h à 11 h 45 - 14 h à 18 h 45
SAMEDI	9 h à 11 h 45 - 14 h à 18 h 45

S.O.S. A VOTRE DISPOSITION

Numéros verts pouvant être appelés gratuitement 24 heures sur 24 :

« Allô, enfance maltraitée »

119

« Enfance et partage » **08 00 05 12 34**

« Drogue info service » **08 00 23 13 13**

« Sida info service » **08 00 36 66 36**

POMPIERS 18

SAMU 15

GENDARMERIE LA JARRIE 17 ou 05 46 35 80 06 Ouverture du lundi au samedi de 8 h à 12 h

EDF Dépannage **0810 333 017**

RESE **05 46 35 68 24**

RELEVES PLUVIOMETRIQUES		
MOIS	Total du mois	
JANVIER	57,5	
FEVRIER	50	
MARS	95	
AVRIL	34	
MAI	116,5	
JUIN	79,5	

Pluviométrie 1^{er} semestre 2020 1^{er} semestre bien arrosé surtout au mois de mai.